

Département de l'Yonne

Communauté de Communes du Jovinien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	13 juin 2017	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	13 juin 2017	En exercice: 50
		Présents : 42
		Votants : 48

Séance du 20 juin 2017

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vingt juin deux mille dix-sept à dix-neuf heures trente, à la salle des fêtes de l'école Albert Garnier à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, Mme Marie-Lyne MARLAND-MAHIET, M. Patrick LEMAISTRE, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre ROUSSEAU, M. Claude PERREAU, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAINÉ, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, M. Mohammed BELKAID (parti à 21 h 00), Mme Sylvie CHEVALLIER, Mme Isabelle MICHAUD, M. Benoît HERR, Mme Ludivine DUFOUR, M. Jean PARMENTIER, M. Thierry LEAU, Mme Corinne BALLANTIER, M. Laurent CHAT, Mme Eliette ITALIANO, M. Lionel BOUTIN, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS (parti à 20 h 50), Mme Sylvie BLANC, M. Alain PETER, Mme Laure FARO (partie à 20 h 50), M. Bernard DUGOURGEOT (parti à 20 h 50), Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, Mme Monique MERCIER.

ETAIENT ABSENTS :

M. Claude GRUET, procuration à M. Jean-Pierre BAUSSART,
Mme Catherine DECUYPER, procuration à M. Patrick LEMAISTRE,
M. Yannick VILLAIN, procuration à Mme Marie-Hélène GOUEDARD,
M. Serge BLOUET, procuration à Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU,
M. Mohammed BELKAID, procuration à M. Bernard MORAINÉ, (à partir de 21 h 00),
M. Jacques COURTAT, procuration à M. Thierry LEAU,
Mme Emilie LAFORGE, procuration à Mme Corinne BALLANTIER,
M. Guy BOURRAS, procuration à M. Gilles-Maxime POIBLANC (à partir de 20 h 50),
Mme Laure FARO, procuration à Mme Sylvie BLANC (à partir de 20 h 50),
M. Bernard DUGOURGEOT, procuration à M. Alain PETER, (à partir de 20 h 50),

Mme Frédérique COLAS,
M. Yann CHANDIVERT,

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND



Objet : Indemnités de fonction du Président et des vice-présidents

Objet : Indemnités de fonction du Président et des vice-présidents

Vu l'article L2123-20 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération du 24 avril 2014, par laquelle le conseil communautaire a fixé les indemnités des élus,

Vu le décret n° 2017-85 du 26/01/2017, instituant l'augmentation de l'indice brut terminal de la fonction publique servant de base de calcul des indemnités de fonction, qui est passé de 1015 à 1022, applicable au 1^{er} janvier 2017,

Considérant qu'il est nécessaire de délibérer à nouveau afin de rendre le calcul des indemnités des élus locaux conforme aux dispositions du décret n° 2017-85 du 26/01/2017,

Vu la réunion du bureau communautaire et du conseil des maires en date du 13 juin 2017,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré,

POUR : 36

ABSTENTION : 12 (M. Jacques COURTAT, M. Thierry LEAU, Mme Emilie LAFORGE, Mme Corinne BALLANTIER, M. Guy BOURRAS, M. Gilles-Maxime POIBLANC, Mme Laure FARO, Mme Sylvie BLANC, M. Bernard DUGOURGEOT, M. Alain PETER, Monique MERCIER, M. Patrice CHASSERY

CONTRE : 0

- **FIXE** comme suit les indemnités de fonction du président et des vice-présidents, à compter du 1^{er} janvier 2017,

Président : 65% de l'indice 1022,

Vice-présidents : 20% de l'indice 1022

- **INDIQUE** que les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées à chaque parution du décret modificatif sur la valeur du point et de l'indice,

-**AUTORISE** le président à signer tout document à intervenir dans cette affaire.



Date de réception

par la Préfecture : 29/06/2017

Date de publication : 30/06/2017

Pour copie conforme,
Pour le Président,